

PARIS, 105 rue de la Pompe.

Je soussigné, Félix Gaiffe, Agrégé de l'Université, Docteur es lettres, certifie que M. MESSAC, agrégé de grammaire, actuellement maître de conférences à l'Université de Glasgow, présente toutes les qualités requises pour donner dans les conditions les plus satisfaisantes l'enseignement supérieur de la langue et de la littérature françaises. Il m'a été donné d'apprécier d'une manière particulièrement approfondie les qualités de M. Messac, car j'ai été chargé de noter les épreuves de dissertation française (écrit) et d'explication française (oral) à l'Agrégation lorsque M. Messac s'y est présenté. Sa dissertation a obtenu la note la plus élevée de tout le concours; elle témoignait d'une réelle vigueur de pensée et d'une élégance de forme tout à fait exceptionnelle. Son explication orale a fait valoir la parfaite clarté et la grande aisance de son élocution. Ses débuts dans l'enseignement en France ont pleinement confirmé l'excellente impression que son concours avait produite et je suis heureux de pouvoir attester que M. Messac, partout où il sera appelé à enseigner ne pourra que faire honneur à la littérature française et qu'en l'appelant à elle une université étrangère sera certaine de s'adjoindre un excellent professeur.

F. GAIFFE,

agrégé de grammaire
Docteur es lettres
Professeur au Lycée
Janson de Sailly
et à l'école de préparation
des professeurs français
à l'étranger.
Membre du jury d'agrégation.